

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 2

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 21 Octobre 2016

SEANCE PUBLIQUE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES

OBJET

Pistes cyclables - Modification de la liste des opérations prises en considération

**DGAEDT Direction des Routes
Service Aménagements Routiers
04 13 31 22 56**

PRESENTATION

Dans le cadre des Etats Généraux de Provence, il a été décidé de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur du vélo pour le développement d'un réseau cyclable sur l'ensemble du territoire du département, à un horizon de cinq ans.

Pour atteindre cet objectif et être en mesure d'inscrire au plus tôt 6 opérations au programme de travaux relatif aux pistes cyclables, il convient au préalable de les prendre en considération afin de pouvoir engager les études et les acquisitions foncières nécessaires au plus tôt.

Le présent rapport a pour objet de compléter la liste des opérations prises en considération lors du vote du BP 2016 le 25 mars 2016 par de nouvelles opérations de pistes cyclables.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL